



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

DECISION MUNICIPALE

OBJET : Approbation de l'avenant n°1 prolongeant le marché "Distribution d'imprimés dans les boîtes aux lettres"

Le Maire de CHENNEVIERES-SUR-MARNE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22, L. 2122-23 et L. 1414-4,

VU le Code de la Commande Publique, notamment son article L. 2194-1,

VU la délibération n° 2020/007 du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs accordée au Maire par le Conseil Municipal, modifiée par les délibérations n° 2021/056 du 4 mai 2021 et n° 2021/099 du 28 septembre 2021 et notamment le point 4° autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants [...],

VU la notification du marché en date du 1^{er} janvier 2019 portant sur la « Distribution d'imprimés dans les boîtes aux lettres » à la SOCIETE PRIVILEGE COMMUNICATION sise Parc d'activités des petits carreaux – 8, avenue du Bouton d'or à SUCY EN BRIE (94370),

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de prolonger le marché de six mois, étant donné le contexte économique actuel, afin de pouvoir relancer un nouveau marché dans les meilleures conditions,

DECIDE

ARTICLE 1 : Approuve l'avenant n°1 au marché « Distribution d'imprimés dans les boîtes aux lettres », prolongeant la durée du marché de six mois.

ARTICLE 2 : Dit que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice considéré.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en Préfecture
le 5 janvier 2023

Fait à Chennevières-sur-Marne,
le 3 janvier 2023.

Le Maire,

Jean-Pierre BARNAUD




Jean-Pierre BARNAUD

Maire



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N°1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Chennevières-sur-Marne
14 avenue du Maréchal Leclerc
94430 Chennevières-sur Marne

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

PRIVILEGE COMMUNICATION

Parc d'activités des petits carreaux
8, avenue du Bouton d'or
94370 SUCY EN BRIE
01 49 77 53 71

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

DISTRIBUTION D'IMPRIMES DANS LES BOITES AUX LETTRES

■ Date de la notification du marché public : 01/01/2019.....

■ Durée d'exécution du marché public :48.....mois ou jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT : mini 0€ maxi 35 000,00€ / an
- Montant TTC :

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Compte tenu du contexte économique actuel, il est nécessaire de prolonger le marché de six mois afin de pouvoir relancer un nouveau marché dans les meilleures conditions.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)